



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/47
15 janvier 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 14 JANVIER 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALLEMAGNE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne sur la Sierra Leone (dont copies ci-jointes en langues française et anglaise) publiée le 12 janvier 1999 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Dieter KASTRUP

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de la présidence de l'Union européenne
sur la Sierra Leone publiée le 12 janvier 1999

L'Union européenne condamne énergiquement la dernière tentative en date faite pour renverser le gouvernement démocratiquement élu de la Sierra Leone et réaffirme qu'elle soutient pleinement le Président Kabbah et son gouvernement. L'Union européenne salue le rôle joué par le Groupe d'observateurs militaires (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL). L'Union européenne continuera à soutenir l'ECOMOG dans les efforts qu'il déploie pour rétablir la paix et la sécurité en Sierra Leone et fournira une aide humanitaire appropriée à l'intention de ceux qui en ont besoin.

L'Union européenne condamne énergiquement tous ceux qui ont apporté leur appui aux rebelles en Sierra Leone et se déclare gravement préoccupée par les informations selon lesquelles des armes et des troupes sont fournies, notamment à partir du territoire du Libéria. Elle invite tous les États à se conformer strictement aux embargos en vigueur sur les armes.

L'Union européenne continuera à soutenir tous les efforts diplomatiques tendant à rétablir la paix et la sécurité en Sierra Leone et engage toutes les parties à protéger les civils. Elle salue les offres de dialogue et de médiation émanant d'États de la région. Dans ce contexte, l'Union européenne souscrit à l'approche définie lors de la Réunion du Comité des Six de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui a eu lieu à Abidjan le 28 décembre 1998.

Les pays d'Europe centrale et orientale, associés à l'Union européenne, Chypre, pays également associé, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.
